

Eaux usées : l'UE adopte de nouvelles normes

Compte Test - 2024-04-14 17:42:54 - Vu sur pharmacie.ma

Pour mieux gérer le traitement des eaux urbaines usées, l'Union européenne a adopté une politique basée sur le principe du «pollueur-payeur». Cette décision, soutenue par une majorité écrasante de députés européens (481 voix pour, 79 contre et 26 abstentions), impose des normes plus strictes aux industriels de la pharmacie et des cosmétiques, considérés comme les principaux contributeurs aux micropolluants présents dans les stations d'épuration.

Le Parlement européen a entériné un accord conclu en janvier, obligeant les agglomérations de 1000 habitants et plus à éliminer les matières organiques biodégradables dans les eaux usées avant leur rejet dans l'environnement.

Les stations d'épuration des agglomérations de plus de 150.000 habitants devront garantir d'ici 2039 l'élimination de l'azote et du phosphore, puis d'ici 2045 un large spectre de micropolluants. Les stations plus petites seront également concernées dès 2045 sous certaines conditions. Le texte renforce la surveillance des virus, des polluants chimiques et des microplastiques.

Une nouveauté majeure de cette politique est le principe du «pollueur-payeur», imposant à l'industrie pharmaceutique et cosmétique une responsabilité financière étendue, couvrant 80% des coûts supplémentaires de modernisation et de traitement pour l'élimination des micropolluants. Les 20% restants seront financés nationalement pour éviter une pression excessive sur les prix des médicaments et garantir leur accessibilité.

Le texte fixe également des objectifs ambitieux de neutralité énergétique d'ici 2045 pour les stations d'épuration, avec une augmentation progressive de l'utilisation des énergies renouvelables. De plus, il encourage la réutilisation des eaux usées traitées, notamment dans les zones confrontées à des stress hydriques.